



Règlement Technique des Concours d'Élevage « Orientation Endurance »

SHF / Aca 2022

1. Organisation

La SHF et l'Aca organisent, en collaboration avec les Associations Régionales d'Éleveurs, des concours d'Élevage réservés aux chevaux arabes et DSA.

Il s'agit de concours d'utilisation qui sont jugés dans une optique « Endurance ».

Ces concours comportent un niveau qualitatif et une Finale Nationale.

L'organisateur peut ouvrir pour chaque classe une section « AA » qui sera jugée par le jury Aca selon les dispositions du présent règlement.

Les Epreuves

- Femelles 1 an
- Femelles 2 ans
- Femelles 3 ans
- Mâles et Hongres 1 an
- Mâles et Hongres 2 ans
- Mâles et hongres 3 ans
- Poulinières : classe de « caractérisation »
 - Section « suitées » * ouverte aux poulinières qui n'ont jamais été présentées en concours d'élevage afin, le cas échéant, de valider la prime PACE (**pas d'engagement à payer – pas de prime versée - pas de classement**).
 - Section « non suitées » ouverte aux poulinières ou futures poulinières qui doivent être caractérisées (**engagement à payer – pas de prime versée – pas de classement**)
- Foals

* Afin de faciliter la caractérisation des poulinières suitées et des foals, certains concours peuvent proposer uniquement la classe « poulinières », section suitées



Accès au concours d'élevage

- L'accès à ces concours est réservé aux chevaux inscrits au stud-book français du cheval arabe ou au registre du DSA.
- Les OC ne sont admis que si une procédure d'inscription tardive au stud-book ou au registre du DSA ou une inscription à titre initial au registre du DSA est en cours.
- Les chevaux devront être accompagnés de leur Livret SIRE et être en règle de vaccination conformément à la législation en vigueur. **A partir du 01/01/2022 la vaccination contre la rhinopneumonie est obligatoire.**

Engagement

- L'engageur doit être titulaire d'un compte sur shf.eu et être adhérent de l'ACA au niveau national ainsi qu'à une association régionale.
- L'engagement est fait par l'éleveur ou son mandataire sur shf.eu

2. Déroulement du concours

L'organisateur

- L'organisateur fait assurer le contrôle de l'identité des chevaux à l'aide d'un lecteur de puces et vérifier la conformité des vaccinations des chevaux présentés

Le Jury

- Il est composé de 2 juges appartenant au corps des juges Aca
- A ce jury s'ajoutera, le cas échéant, un juge aspirant placé sous la responsabilité du juge désigné par l'ACA qui sera son tuteur. Les notes du juge aspirant ne sont pas prises en compte dans le classement.
- A l'issue de chaque concours, le juge désigné par l'Aca remplit une grille d'évaluation de l'organisation et du déroulement du concours.

Conflit d'intérêts

- Les membres du jury ne peuvent pas présenter de chevaux dans les épreuves où ils officient. Il en va de même pour leurs apparentés (conjoint(e) et enfants).
- Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un juge doit juger un cheval dont il est naisseur, éleveur ou vendeur, qu'il héberge dans ses installations ou dont il a assuré l'entraînement, l'élevage, les soins ou l'entretien.
- Le jugement étant anonyme, le 1^{er} repérage des éventuels conflits d'intérêts est fait par la personne qui établit le programme du concours et/ou le secrétariat de l'Aca qui le signale au juge concerné



- Un juge peut lui-même repérer un conflit d'intérêts lors de la présentation de la classe. Dans ce cas, il doit le signaler et se retirer du jugement de la classe qui est alors jugée par le juge restant.

Gestion des notes et transmission des résultats

- Chaque juge remplit sa propre grille, y mentionne les points forts et faibles et doit être en mesure d'expliquer son jugement.
- L'identité du juge doit figurer sur chaque fiche de notation.
- La grille de notation utilisée est la grille « 1, 2 et 3 ans endurance » V2016 + grille foal 2021 + grille poulinière 2018 »
- Le concours est géré sur place à l'aide d'une feuille XL fournie par l'Aca ou créée par l'organisateur.
- L'organisateur fournit aux juges les grilles de notation et est tenu de conserver les protocoles originaux.
- Les notes sont transmises par l'organisateur au secrétariat de l'Aca. La saisie dans note.shf.eu peut être assurée par l'organisateur ou par le secrétariat de l'Aca
- L'organisateur doit fournir une copie du protocole aux éleveurs ou leur donner la possibilité de le photographier.

Tarifs

- Les tarifs d'inscription sont fixés par l'Association régionale.

Terrain de concours

- L'accent doit être mis sur la sécurité des hommes et des chevaux.
- Un ring d'attente contigu à la carrière de présentation ou un vaste espace délimité et sécurisé est fortement recommandé.
- Les chevaux doivent être présents dans le ring d'attente au plus tard 10 minutes avant le début de la classe.

Le ring master

- Sur le ring d'attente, le ring master veille au bon état général et au toilettage des chevaux ainsi qu'au respect du dress code.
- Le ring master vérifie la présence de tous les chevaux dans le ring d'attente. afin de pouvoir les annoncer aux juges dans l'ordre du programme à leur entrée sur la piste pour la présentation de la classe.
- Lors de l'entrée individuelle sur le ring de présentation le ring master annonce le numéro et la race du cheval présenté.
- Tout au long de la présentation c'est le ring master qui est chargé des échanges entre le jury et le présentateur.



Présentation

- Chaque classe (ou section) complète défile d'abord au pas et à main droite dans l'ordre du programme devant les juges pour une première appréciation (Il est important de laisser un temps suffisant pour bien voir les chevaux).
- Un cheval absent lors de la présentation générale sera exclu du concours.
- Chaque cheval est ensuite présenté individuellement au jury à l'arrêt sur un emplacement matérialisé au sol, de profil et côté hors crins, réveillé et attentif (mais non étiré).
- Les 1, 2 et 3 ans, après avoir fait un aller et retour en main, au pas puis au trot, en ligne droite sont ensuite mis en liberté.
- Les poulinières peuvent être présentées au pas et au trot en main ou en liberté
- La présence d'un dispositif comportant un couloir pour la présentation des chevaux en liberté est **obligatoire**. Un plan indicatif est annexé au règlement.
- Les juges ne peuvent pas toucher le cheval et ne s'adressent au présentateur que par l'intermédiaire du ring master

Rappel

- Si la classe comprend moins de 10 participants, seuls les 3 premiers sont rappelés
- Si la classe comprend plus de 10 participants, les 5 premiers sont rappelés

Programme et Commentaires

- Un programme du concours doit être édité et mis à la disposition de tous.
- Il reprend les n° d'ordre, les noms, origines, naisseurs et leurs propriétaires des chevaux et pour les poulinières, le nom de l'étalon dont elles sont suitées et éventuellement celui dont elles sont saillies.
- Le jugement étant anonyme, il est interdit aux juges de consulter ce programme avant et pendant le concours.
- Les noms et origines des chevaux ne peuvent être énoncés par le speaker que lorsque le jury a rendu ses notes.

Chevaux

- Les chevaux doivent être correctement préparés et toilettés.
- Ils doivent conserver un licol pour la présentation en liberté afin de faciliter leur reprise.
- Les entiers de 3 ans sont présentés avec une embouchure.
- Le ring master a le devoir de refuser l'entrée sur le terrain à tout cheval boiteux, sale ou ingérable présentant un danger pour lui-même, les autres chevaux ou les personnes présentes.
- Une légère irrégularité d'allures est tolérée sur les poulinières suitées.
- Un cheval sorti du ring par décision du jury, ne pourra en aucun cas y revenir et ce quelle que soit la raison de son éviction.



Présentateurs :

- Une tenue de ville correcte (pantalon foncé - pas de jean-, chemise ou polo clair, polo officiel de l'Aca) est obligatoire pour les présentateurs.
- La tenue du présentateur ne peut comporter aucune marque distinctive.
- La tenue du présentateur est appréciée dans le ring d'attente. Le présentateur peut au besoin, y ajuster sa tenue.
- Le ring master doit refuser l'entrée sur l'enceinte de présentation à toute personne dont la tenue n'est pas conforme au dress code. Le cheval est dès lors disqualifié.
- Lors de la finale, le présentateur et l'accompagnateur doivent porter le polo officiel de l'Aca

Contestations

- Les jugements ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation mais les juges peuvent les expliquer aux éleveurs-
- Le jury n'est pas habilité à poser un diagnostic et ne peut que constater les défauts et leurs conséquences fonctionnelles.

2. Accès à la finale nationale Aca

- Une Finale Nationale Aca est organisée pour les poulains et pouliches de 1, 2 et 3 ans arabes et DSA
- Les concours qualificatifs sont valables sur 12 mois glissants
- Les chevaux qualifiés pour la Finale seront déterminés selon les critères suivants :
 - Tous les **premiers** de classe sont sélectionnés
 - Tous les chevaux, quel que soit leur classement, dont la note obtenue au concours régional est supérieure ou égale à 78 seront également qualifiés
 - En fonction du nombre de sélectionnés, le seuil de 78 pourrait être révisé à la baisse afin que les classes des finales soient suffisamment fournies. Le nouveau seuil serait alors fixé à la fin de la saison des concours qualificatifs.

3. Dotations

- ✓ Au niveau qualificatif :
 - Les mâles et hongres de 3 ans, les femelles de 2 et 3 ans et les foals arabes et DSA sont primés par la SHF (prime de base) dans l'enveloppe Aca
 - Foals issus d'un étalon « Recommandé Aca »
 - L'engagement de tous les foals issus d'un étalon « Recommandé Aca » sera remboursé par l'Aca sur le compte SHF de l'engageur.
 - Une surprime versée sur des fonds Aca sera accordée aux foals classés « Elite » ou « Excellent »
- ✓ Au niveau national :



- Les mâles et hongres de 3 ans et les femelles de 2 et 3 ans sont primés par la SHF
- Les mâles et hongres de 2 ans, les poulains et pouliches de 1 an peuvent être primés par l'Aca, sur décision du Conseil d'Administration,

4. Intervention financière de l'Aca dans les frais d'organisation des concours (organisés dans le cadre du calendrier régional validé)

- ✓ Un concours ne réunissant pas 15 chevaux primables (foals, 1, 2, 3 ans) arabes ou DSA ne bénéficiera d'aucune financière de l'Aca (à l'exception d'un concours organisé en Corse).
- ✓ Une aide de 350 € par concours (à l'exception de ceux réservés exclusivement aux poulinières suitées) est allouée à l'ARE qui décide de son utilisation.
- ✓ Le nombre de chevaux primables présentés par l'organisateur du concours, ou ses apparentés, ne peut pas excéder 50 % du total des chevaux primables arabes ou DSA du concours. Cette disposition est valable également pour les concours réservés aux poulinières suitées.
- ✓ Les juges sont pris en charge par l'Aca, sur présentation de justificatifs, à hauteur d'un maximum de 95 € par nuit d'hôtel, plus frais de déplacement et de restauration.
- ✓ Les concours sont couverts par l'assurance RC de l'ACA.
- ✓ Le nombre de concours aidés par région est fonction du nombre de naissances et concrétisé dans le tableau ci-dessous. Ces concours ne peuvent pas être organisés dans le même département.

	2019	2020	2021	Total	Nbre Concours
Occitanie	837	847	703	2387	4
NA	448	434	356	1238	3
AuRA	244	240	209	693	2
Norm	188	214	99	501	1
Bretagne	187	182	124	493	1
PDL	119	124	129	372	1
PACA	119	124	129	372	1
BFC	126	128	104	358	1
Grand Est	68	92	74	234	1
HDF	71	66	54	191	1
Centre VDL	36	35	32	103	1
IDF	20	33	9	62	1
Corse	10	10	1	21	1
	2473	2529	2023	7025	



5. Assurance des participants :

Les participants doivent veiller à ce que leurs assurances personnelles soient valides. Les chevaux et le matériel des concurrents restent sous leur garde et leur responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.